



PRÉVENTION SANTÉ EN ENTREPRISE :

APRÈS AVOIR MOBILISÉ AVEC SUCCÈS SES SALARIÉS, HARMONIE MUTUELLE EMBARQUE SES ENTREPRISES CLIENTES DANS LA PRÉVENTION CARDIOVASCULAIRE EN PROPOSANT LE SERVICE « MON BILAN CARDIO »

Paris, le 16/02/2026 – *Harmonie Mutuelle, leader de la santé en France, est convaincue que pour accélérer la prévention, il est essentiel de faciliter le passage à l'action. En effet, dans le cadre d'une expérimentation pilote lancée fin 2025 par l'entreprise, près de 40% de ses salariés ont déjà eu recours au service « Mon Bilan Cardio », un service de dépistage cardiovasculaire destiné aux personnes de 35 à 55 ans. Forte de ces résultats, Harmonie Mutuelle active son dividende Éco-santé pour embarquer ses entreprises clientes, dès mars 2026, à travers le lancement d'un « Cardio Challenge ».*

L'ENTREPRISE, UN RÔLE ESSENTIEL À JOUER POUR PRÉVENIR LES RISQUES CARDIOVASCULAIRES

Les maladies cardiovasculaires constituent la 2^{ème} cause de mortalité en France – la 1^{ère} chez les femmes – avec près de 140 000 décès par an, alors que **près de 80 % de ces maladies pourraient être évitées grâce à la prévention**¹. Cet enjeu de santé publique concerne directement les entreprises : **la prévention des risques cardiovasculaires participe à la santé des salariés et, par conséquent, à la performance collective.**

Dans la tranche des 35–55 ans, les facteurs de risque commencent à s'accumuler sans toujours faire l'objet d'un suivi régulier. **L'entreprise peut, à ce moment charnière, jouer un rôle déterminant en facilitant l'accès à des dispositifs de prévention simples et structurés.**

C'est dans ce contexte qu'**Harmonie Mutuelle a fait le choix d'un nouveau format d'activation du dividende Éco-santé**². Elle redistribuera ainsi l'indemnisation de 8,5 millions d'euros perçue dans le cadre du procès Mediator en proposant, à 800 000 de ses adhérents âgés de 35 à 55 ans, un accès gratuit à « Mon Bilan Cardio », un parcours de prévention des risques cardiovasculaires simple et accessible.

« Il n'y a pas d'entreprises en bonne santé sans salariés en bonne santé. La prévention cardiovasculaire est un enjeu collectif, et l'entreprise a un rôle essentiel à jouer pour faciliter le passage à l'action. Nous avons d'abord testé « Mon Bilan Cardio » auprès de nos 5 600 salariés, à l'occasion du Health Day, une journée dédiée à la santé de nos salariés : en moins de trois mois, près de 40 % d'entre eux ont réalisé leur bilan. Ce résultat démontre que quand on veut, on peut : lorsque la prévention est accessible et intégrée au quotidien, l'engagement est au rendez-vous et nous en sommes fiers ! Avec le lancement du « Cardio-Challenge » dès mars prochain, nous invitons nos entreprises clientes à relever le défi et à mobiliser leurs équipes pour faire de la prévention en santé un levier concret de performance collective. » explique Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.

¹ Santé Publique France (2025)

² Les modalités seront précisées lors de la publication des résultats d'Harmonie Mutuelle, en avril 2026.

EMBARQUER LES ENTREPRISES AVEC LE « CARDIO CHALLENGE »

Pour accélérer l'appropriation de « Mon Bilan Cardio », **Harmonie Mutuelle mobilisera, à partir de mi-mars 2026, une centaine de ses entreprises clientes dans le cadre d'une démarche collective : le « Cardio Challenge »**. Organisé sur trois mois, ce challenge permettra de sensibiliser les salariés à la prévention cardiovasculaire et les encouragera à tester concrètement « Mon Bilan Cardio » avec un objectif clair : dépasser le taux d'engagement réalisé au sein d'Harmonie Mutuelle lors de l'ouverture du dispositif, avec près de 40 % de bilans cardiovasculaires effectués par les salariés en trois mois.

« Face à des salariés prêts à participer aux actions de prévention et des dirigeants convaincus mais freinés par le manque de temps, « Mon Bilan Cardio » répond à cette attente avec un service clé en main. Le Health Day chez Harmonie Mutuelle a montré que les dispositifs proposés aux salariés pour prendre soin de leur santé sont plébiscités. Le « Cardio Challenge » permet aux entreprises de reproduire ce succès, en bénéficiant d'un accompagnement dédié par les experts prévention d'Harmonie Mutuelle. » ajoute Catherine Pradère, directrice Prévention et Santé au Travail au sein d'Harmonie Mutuelle.

« MON BILAN CARDIO » : UN PARCOURS DE PRÉVENTION SIMPLE, PERSONNALISÉ ET 100 % DIGITAL

Afin de lever les freins à l'engagement des salariés dans une démarche de prévention, « **Mon Bilan Cardio** » propose un parcours entièrement digitalisé, développé par **Health For People** (h4p).

Piloté depuis l'espace en ligne ou l'application **Harmonie & Moi**, le dispositif repose sur un parcours digital sécurisé, comprenant :

- un questionnaire médical en ligne ;
- une prise de rendez-vous avec un professionnel de santé (téléconsultation médicale ou rendez-vous en pharmacie selon le profil) ;
- une restitution personnalisée des résultats ;
- et un plan d'actions et de suivi pour accompagner concrètement les changements d'hygiène de vie.

En un seul parcours, « **Mon Bilan Cardio** » permet ainsi d'évaluer **10 risques cardio-vasculaires et métaboliques**, afin d'identifier des situations à risque avant l'apparition des symptômes.

Ce dispositif illustre **la capacité d'Harmonie Mutuelle à s'appuyer sur le digital pour déployer des actions de prévention à grande échelle**, tout en garantissant un accompagnement personnalisé adapté à chaque profil.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF, EXPÉRIMENTAL ET MESURABLE

Harmonie Mutuelle a fait le choix d'un **déploiement progressif de « Mon Bilan Cardio » sur quatre ans**. Une approche qui permet d'expérimenter le dispositif sur cette tranche d'âge spécifique (35 - 55 ans) et d'en optimiser l'impact.

Le programme a été lancé :

- **En novembre 2025**, auprès des salariés d'Harmonie Mutuelle à l'occasion du **Health Day** : en trois mois, près de **40 % des salariés ont réalisé leur bilan**, confirmant l'adhésion à des actions de prévention simples, personnalisées et accessibles ;
- **En décembre 2025**, auprès des **travailleurs non-salariés (TNS)**, une population particulièrement exposée, car souvent éloignée des parcours de prévention et de suivi de santé.

Depuis son lancement, **en moins de trois mois plus de 3 000 bilans ont déjà été réalisés**. Sur l'ensemble de la période de déploiement, **Harmonie Mutuelle vise la réalisation de 120 000 bilans**. Une étude d'impact sera également conduite à l'issue du programme afin d'évaluer les effets du dispositif sur la détection précoce des risques, les comportements de prévention et la santé des adhérents.

HARMONIE MUTUELLE, UN ACTEUR ENGAGÉ EN MATIÈRE DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Le dispositif **Mon Bilan Cardio** s'inscrit dans le prolongement des actions menées par Harmonie Mutuelle, auprès de ses adhérents, entreprises clientes et du grand public, pour renforcer la prévention en santé.

- **Pour les entreprises** : conseils et appui dans la mise en place de diagnostics, d'actions de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail ; accompagnement social des salariés confrontés à des difficultés personnelles ou professionnelles ; offres sport en entreprise pour encourager la pratique d'une activité physique régulière, facteur clé de santé et de cohésion ;
- **Pour le grand public** : à travers sa plateforme *J'agis Collectif*, Harmonie Mutuelle rassemble et rend accessible l'ensemble de ses événements organisés dans les territoires : ateliers, activités de proximité et agoras dédiés à la prévention. Parmi ces initiatives, plus de 500 événements sportifs sont organisés par la mutuelle partout en France pour mettre les Français en mouvement. En 2024, ils ont rassemblé plus d'un demi-million de participants, faisant d'Harmonie Mutuelle le premier acteur, hors équipementiers, à faire bouger les Français.

Enfin, Harmonie Mutuelle œuvre pour la prévention à travers son média *Harmonie Santé*, dédié à l'information et à la sensibilisation du grand public, des adhérents et des entreprises sur les enjeux de prévention, de santé et de bien-être. À travers des contenus pédagogiques et accessibles, *Harmonie Santé* contribue à renforcer la culture de la prévention et à rendre chacun acteur de sa santé.

Ces initiatives traduisent l'engagement durable d'Harmonie Mutuelle, auprès de ses salariés, adhérents et entreprises clientes, pour faire de la prévention un levier concret de santé, de bien-être et de performance.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

1^{ère} mutuelle santé de France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle protège près de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le dividende Éco-santé. Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 100 000 entreprises et 165 000 entrepreneurs dans la protection et le développement de leur capital humain.

Son ancrage territorial fort, soutenu par un collectif de 7 000 collaborateurs et élus, ainsi que par un réseau de près de 200 agences locales, lui permet d'agir concrètement au plus près des besoins. Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de son rôle d'assureur, Harmonie Mutuelle se distingue par un modèle singulier alliant performance économique et impact sociétal. La mutuelle s'engage ainsi à donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé à travers un mouvement collectif et pionnier : l'Éco-santé. Premier acteur hors équipementier à faire bouger les Français, elle promeut également les bienfaits de l'activité physique sur la santé, mentale et physique, à travers plus de 500 événements sportifs organisés, chaque année, sur l'ensemble du territoire.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr) 





À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07